

Les Débats du Territoire
24 mars 2019 – Solidarité et Cohésion Sociale

Animatrices : Catherine Pradère / Caroline Dupré-Thomas

Le périmètre du sujet est présenté en propos introductif ainsi qu'un récapitulatif pédagogique et chiffré d'éléments clefs du débat (répartition des dépenses, domaines de la protection sociale...).

Sept politiques publiques sont portées par la Direction Générale de la Cohésion Sociale :

- Prévention et lutte contre les exclusions et la pauvreté
- Hébergement et accès au logement
- Autonomie des personnes handicapées
- Autonomie des personnes âgées
- Politique familiale et protection de l'enfance
- Droit des femmes et égalité réelle entre les femmes et les hommes
- Promotion de l'innovation, économie sociale et solidaire

Il est proposé de débattre sur quatre grands thèmes : le chômage, la retraite, le lien social, la santé et la dépendance.

Assemblée plénière

- Monsieur le Maire fait remarquer la part importante des dépenses dédiées aux retraites d'autant plus que ces dépenses ne vont faire qu'augmenter. Il partage un constat concernant l'évolution du lien social : auparavant la dépendance était beaucoup prise en charge par la famille ; aujourd'hui ce lien au sein des villages, des quartiers, des immeubles, s'est peu à peu perdu et a été compensé par des « prestations sociales ». Les dépenses publiques combleraient ainsi la lente disparition de la solidarité entre les générations.
- Un participant propose l'idée d'une sorte de « réserve sociale » afin que les personnes au chômage/sans activité participent à l'action sociale. Selon lui, il faudrait également remettre du bon sens dans nos comportements (par exemple, ne pas se ruer aux urgences pour un oui ou pour un non). Enfin, il conclut sur l'idée de déconnecter la notion de revenu de la notion de travail avec la création d'un revenu universel.
- Concernant le service civique volontaire, un participant précise d'une part qu'il y a davantage de candidats que de recrutements et que d'autre part il pourrait être intéressant de créer un service civique universel ouvert aux jeunes retraités. Ce dispositif permettrait notamment d'avoir une allocation supplémentaire à la retraite.
Enfin, il prend l'exemple de l'association UNICITE, dans laquelle des jeunes vont passer du temps avec des personnes âgées pour jouer à des jeux de société mais tout en les sensibilisant sur les économies d'eau, d'énergie ou encore donner des conseils pour une meilleure alimentation.
- Un participant fait constater que les jeunes sont de moins en moins impliqués dans la vie associative. Il propose de prendre en compte l'engagement associatif dans les études ou

l'accès aux études supérieures. De plus, il serait bénéfique que des jeunes dès 16 ans s'impliquent dans des associations parfois vieillissantes.

- Un participant complète en ajoutant que les jeunes s'engagent encore aujourd'hui, mais à moins long terme.
- Concernant l'engagement associatif, il est précisé que souvent les actions ont lieu pendant les heures de bureau, heure où les salariés et étudiants ne sont généralement pas disponibles. Par ailleurs, il propose que les bénévoles puissent bénéficier plus facilement de formations et qu'un véritable régime sur le statut de bénévole soit créé.
- Monsieur le Maire confirme qu'il est souhaitable que le statut de bénévole soit mieux encadré et protégé. La loi devrait davantage favoriser l'innovation et notamment la création de dispositifs (statuts, points retraite, autres...) permettant de développer le bénévolat. Il ajoute également que les collectivités ont aussi leur responsabilité et leur rôle à jouer au sujet de la cohésion sociale. Elles doivent continuer à créer des lieux de partage et des moments d'échanges et de rencontres. L'Etat et les collectivités ont une vraie responsabilité dans le rapprochement des citoyens. Il est souhaitable que l'Etat développe des politiques incitatives pour que les collectivités s'impliquent davantage dans la création de ces lieux et moments de vie ensemble. En effet, l'Etat sait être incitatif dans certains domaines (par exemple en accordant des subventions importantes lors de travaux de rénovation thermique des bâtis communaux). Recréer le lien social doit devenir une politique essentielle et prioritaire et les communes doivent être aidées financièrement pour développer des lieux d'échanges (par exemple pour créer des lieux de vente directe des agriculteurs et favoriser ainsi le développement des circuits courts).
- Concernant l'éducation, une participante relève malgré tout que les enfants sont sensibilisés très tôt à une forme de solidarité grâce notamment à une école devenue davantage inclusive (Collectes du secours populaire par exemple). Elle précise que des projets comme les Conseils Municipaux des Jeunes leur permettent de susciter l'envie de s'impliquer et de créer l'habitude de la solidarité.
- A ce sujet, Monsieur le Maire déplore le faible nombre de candidats aux élections du CMJ 2019. Les parents ont selon lui pour rôle de pousser ou non l'enfant vers ce type d'engagements. Il fait le constat d'une génération dans laquelle les jeunes sont moins présents, notamment aux débats, et se mobilisent faiblement même lorsqu'ils en tirent une contrepartie (seulement 8 jeunes ont adhéré au dispositif « mobilité et formation »). Il s'interroge également dans ce cadre sur la nécessité et l'opportunité d'actions d'aide à la parentalité.
- Un participant précise que généralement les jeunes se motivent entre eux (« le jeune appelle le jeune ») et s'auto-organisent notamment grâce aux réseaux sociaux. Il cite l'exemple des jeunes de l'association UNICITE qui ont récemment recensé plus de 600 associations implantées dans l'agglomération lyonnaise qui agissent en faveur de l'environnement.
- Une participante précise qu'une des raisons de l'engagement des jeunes est la notion du « pouvoir d'agir ». Elle constate que même si les jeunes ont le pouvoir individuellement de changer les choses, et même si certaines initiatives viennent des jeunes, il n'y a pas forcément

d'adhésion des autres. Elle reconnaît également qu'avoir des outils et des connaissances conditionne souvent la mobilisation.

- Une participante suggère que des engagements sur des missions à court terme répondraient mieux à nos fonctionnements et rythmes de vie actuels faits de périodes de disponibilités plus ou moins grandes.
- Concernant l'implication des jeunes, un participant précise que les jeunes se mobilisent davantage derrière leurs écrans et qu'ils sont d'ailleurs parfois plus nombreux (exemple : Marche pour le climat)
- Un participant propose que les communes puissent jouer un rôle d'appui pour le développement de projets d'initiatives citoyennes. En effet, les citoyens peuvent rapidement rencontrer des difficultés s'ils veulent, en groupe, monter un projet : difficultés pour payer une facture sans ouvrir un compte en banque, problématique pour collecter des fonds... Il serait souhaitable que la réglementation permette aux collectivités de jouer un rôle de centralisateur.
- Un participant souhaite préciser qu'il serait possible de s'appuyer non pas seulement sur les collectivités mais aussi sur les acteurs de l'économie sociale et solidaire pour créer ce vivre-ensemble.
- A ce sujet, Monsieur Le Maire précise que les acteurs de l'économie sociale et solidaire doivent avoir une activité rentable même s'ils agissent en recherchant équité et justice sociale. Par conséquent, il n'est pas certain que ces acteurs s'emparent de petits projets tels que la création d'un marché communal par exemple, car ces projets ne génèrent pas de bénéfices, au contraire.
- Un participant ajoute que beaucoup de lieux de convivialité ou tout du moins de rencontres physiques ont été supprimés (fermetures des postes, augmentation des démarches en lignes : impôts, CNI...) De ce fait, des relations simples qui pouvaient naître par un court échange n'existent plus et, puisque nous rencontrons de moins en moins de personnes, la convivialité en « prend un coup ».
- Concernant le numérique et les réseaux sociaux, un participant précise que c'est aussi grâce à ces outils qu'un million de personnes peuvent se retrouver dans la rue (marche sur le climat). Il est selon lui important de ne pas opposer les époques et les modes de fonctionnement. Aujourd'hui, internet offre aussi des lieux de « convivialité virtuelle ».
- Une participante confirme que trop de personnes se trouvent dans des situations de solitude extrême et qu'il est important de recréer des liens. Elle souligne que le mouvement des Gilets Jaunes est aussi un mouvement de cohésion sociale et que les ronds-points sont devenus des lieux de contestation mais aussi des lieux de rencontres. Elle ajoute qu'il serait souhaitable que les collectivités sollicitent davantage l'avis des habitants à travers des questionnaires par exemple afin de regagner la confiance des citoyens.